Programme de la formation

Gérer les tours aéroréfrigérantes, TAR

Maîtriser le risque légionellose : rubrique 2921 des ICPE

Niveau 1

1. Légionellose

    - Bactérie
    - Mode de contamination
    - Que faire en cas de signes évocateurs de la maladie
    - Epidémies de légionellose : étude de cas

2. Biofilm

    - Lieu et conditions de prolifération et dispersion dans l'eau des légionelles

3. Tours de refroidissement

    - Condition de dispersion des légionelles dans l'eau et dans l'air
    - Moyens préventifs, correctifs et curatifs associés aux installations
    - Stratégies de traitement préventif des eaux
    - Surveillance : indicateurs, analyses Legionella

4. EPI : Equipement de protection individuelle

5. Réglementation TAR

    - Rubrique 2921 des ICPE du 14 décembre 2013
    - Seuils
    - Procédures
    - AMR

Public concerné : Tous les intervenants à proximité et/ou au niveau des tours aéroréfrigérantes

Programme de la formation

Gérer les tours aéroréfrigérantes, TAR

Maîtriser le risque légionellose : rubrique 2921 des ICPE

Niveau 2

6. Moyens de maîtrise du risque
    - Hydraulique : gérer les biofilms
    - Traitement préventif des eaux
        - Corrosion
        - Dépôts
        - Biocides oxydant, non oxydant
        - Biodispersant
        - Optimisation des prélèvements d'eau
7. Réglementation TAR
    - Procédures
    - Cahier de suivi : 17 éléments essentiels
    - Qualité des rejets (VLE), produits de dégradation
8. Gestion durable des circuits de refroidissement
    - Impact de la Directive Cadre sur l'Eau
    - Impact du changement climatique
9. AMR : Analyse Méthodique des Risques
    - Guide 2017 publié par le Ministère chargé de l'écologie
    - Composition du groupe de travail
    - Interpréter les résultats des analyses de Legionella
10. Visite des installations

Public concerné : Opérateurs, techniciens, ingénieurs, intervenant au niveau des tours

Programme de la formation

Gérer les tours aéroréfrigérantes, TAR

Maîtriser le risque légionellose : rubrique 2921 des ICPE

Niveau 3

11. Maîtrise du risque

- Développer ses connaissances des biofilms :
  - légionelles planctoniques, sessiles
  - impact de la température
  - impact de l'hydraulique
  - impact des bras mort de conception, d'exploitation
  - impact du traitement préventif des eaux, BO, BNO
  - impact des nettoyages annuels

12. Indicateurs

- Indicateurs physico-chimiques
- Indicateurs microbiologiques

13. Réglementation TAR

- Validation des différentes procédures
- Cahier de suivi : 17 éléments
- Prélèvement et analyses légionelles : norme NFT 90 431
- Qualité des rejets (VLE), produits de dégradation

14. AMR : Analyse Méthodique des Risques

- Participation active au groupe de travail
- Déterminer les actions prioritaires

Public concerné : Personnes référentes, cadres, ingénieurs, intervenant au niveau des tours

Les formations des différents intervenants, doivent être mise à jour a minima **tous les 5 ans.**

Un plan de formation doit être tenu à jour

De plus amples informations, au niveau des arrêtés ministériels téléchargeables sur Légifrance

- Arrêté du 14 décembre 2013 relatif au régime de l'Enregistrement
- Arrêté 14 décembre 2013 relatif au régime de la Déclaration sous contrôle

Oreau ingénieur conseil réalise également des :

- analyses méthodiques des risques de prolifération et dispersion des légionelles dans les TAR
- audits indépendants relatifs à la gestion des tours aéroréfrigérantes, TAR
- réexamen des différentes composantes de la prévention du risque légionellose dans les TAR

Oreau ingénieur conseil s'appuie sur une expérience acquise depuis 1998, relative à la maîtrise durable du risque légionellose, au niveau des tours aéroréfrigérantes, tours de refroidissement, TAR.

Contact : **Contact Oreau**
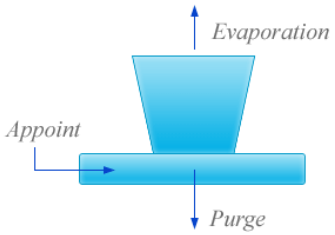
02 38 21 30 48